

# APPEL

## des salarié(e)s de

# l'Aide et du Maintien à Domicile

Lors de la deuxième rencontre nationale de l'Aide et du Maintien à Domicile des 24 et 25 novembre, les syndiqué(e)s CGT de la Fédération ont débattu de :

- ⇒ Leurs salaires notoirement insuffisants.
- ⇒ Leurs mauvaises conditions de travail et des pressions subies dans l'exercice de leur fonction.
- ⇒ La maltraitance sous toutes ses formes.
- ⇒ Leurs difficultés à exercer leur mission d'utilité publique
- ⇒ D'une convention collective non appliquée et insuffisamment protectrice des salarié(e)s.

En effet, la fragilité des publics aidés, soignés ou accompagnés exige une protection sociale de haut niveau avec des salarié(e)s formé(e)s et qualifié(e)s.

Elles et ils ont mis en évidence la responsabilité des employeurs, des politiques et des financeurs qui se désengagent de ce secteur au profit du secteur marchand.

**Les syndiqué(e)s CGT de la Fédération Nationale du Personnel des Organismes Sociaux appellent les salariés de l'Aide et du Maintien à Domicile à se syndiquer et rejoindre la CGT pour établir un rapport de force et faire aboutir leurs revendications.**